

2022

VOS JOURS DE COLLECTE de déchets

Maltot

Janvier		
1	S	Jour de l'an
2	D	Basile
3	L	Geneviève ● 01
4	M	Odilon
5	M	Épiphanie
6	J	Édouard
7	V	Raymond
8	S	Lucien
9	D	Alix
10	L	Guillaume ● 02
11	M	Pauline
12	M	Tatiana
13	J	Yvette ●
14	V	Nina
15	S	Rémi
16	D	Marcel
17	L	Roseline ● 03
18	M	Prisca
19	M	Marius
20	J	Sébastien
21	V	Agnès
22	S	Vincent
23	D	Barnard
24	L	Fr. de Sales ● 04
25	M	Conv. S. Paul
26	M	Paule
27	J	Angèle ●
28	V	Th. d'Aquin
29	S	Gildas
30	D	Martine
31	L	Marcelle ● 05

Février		
1	M	Ella
2	M	Présentation
3	J	Blaise
4	V	Véronique
5	S	Agathe
6	D	Gaston
7	L	Eugénie ● 06
8	M	Jacqueline
9	M	Apolline
10	J	Arnaud ●
11	V	ND de Lourdes
12	S	Félix
13	D	Béatrice
14	L	Valentin ● 07
15	M	Claude
16	M	Julienne
17	J	Alexis
18	V	Bernadette
19	S	Gabin
20	D	Aimée
21	L	Damien ● 08
22	M	Isabelle
23	M	Lazare
24	J	Modeste ●
25	V	Roméo
26	S	Nestor
27	D	Honorine
28	L	Romain ● 09

Mars		
1	M	Aubin
2	M	Ch. le Bon
3	J	Guénoles
4	V	Casimir
5	S	Olive
6	D	Colette
7	L	Félicité ● 10
8	M	Jean de Dieu
9	M	Françoise
10	J	Vivien ●
11	V	Rosine
12	S	Justine
13	D	Rodrigue
14	L	Mathilde ● 11
15	M	Louise
16	M	Bénédict
17	J	Patrice ●
18	V	Cyrille
19	S	Joseph
20	D	Printemps
21	L	Clémence ● 12
22	M	Léa
23	M	Victorien
24	J	Catherine ● ●
25	V	Annonciation
26	S	Larissa
27	D	Habib ● +1h
28	L	Gontran ● 13
29	M	Gwladys
30	M	Amédée
31	J	Benjamin ●

— ZONE A
— ZONE B
— ZONE C

● **BAC GRIS PUCÉ UNIQUEMENT**
 > à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● **LE SAC JAUNE** (disponible en Mairie)
 > à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● **LE SAC PAPIER DÉCHETS VERTS** (vendus en Mairie)
 > (collecte non destinée aux professionnels) à sortir le jour de collecte avant 10h.

Horaires des déchèteries

L'accès aux déchèteries est contrôlé. Pensez à vous munir de votre carte ou de votre justificatif de domicile de moins de 6 mois. Les dépôts restent gratuits, sauf pour les professionnels.

FERMETURE DES DÉCHÈTERIES LES 24 ET 31 DÉCEMBRE AINSI QUE TOUS LES JOURS FÉRIÉS

! MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

SAINTE-HONORINE-DU-FAY

Ouverte uniquement pour les communes de :
 Amayé-sur-Orne, Avenay, Bougy, La Caine, Maizet, Montigny, Préaux Bocage, Sainte Honorine du Fay, Vacognes-Neuilly.

BARON-SUR-ODON

Ouverte uniquement pour les communes de :
 Baron-sur-Odon, Esquay-notre-Dame, Évrecy, Feuguerolles-Bully, Fontaine-Étoupefour, Gavrus, Grainville-sur-Odon, Maltot, Mondrainville, Vieux.

Horaires d'été	Du 15 mars au 14 octobre	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	9h-12h	14h-18h
MAR	FERME	
MER	9h-12h	14h-18h
JEU	FERME	
VEN	9h-12h / 14h-18h	
SAM	9h-12h / 14h-18h	

Horaires d'hiver	Du 15 octobre au 14 mars	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	10h-12h	14h-17h
MAR	FERME	
MER	10h-12h	14h-17h
JEU	FERME	
VEN	10h-12h	14h-17h
SAM	9h30-12h	14h-17h



Redevance incitative

Pour toutes interrogations concernant la redevance incitative, merci de contacter le **02 31 73 11 98** ou rendez-vous sur notre site internet rubrique **Environnement > déchets ménagers.**

Le service Déchets ménagers, c'est la gestion :

des déchets recyclables, des déchèteries, du verre et du textile, des déchets verts et des déchets ménagers

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



LES DÉCHETS REFUSÉS



Avril		
1	V	Hugues
2	S	Sandrine
3	D	Richard
4	L	Isidore 14
5	M	Irène
6	M	Marcellin
7	J	J-B de la Salle
8	V	Julie
9	S	Gautier
10	D	Fulbert
11	L	Stanislas 15
12	M	Jules
13	M	Ida
14	J	Maxime
15	V	Paterne
16	S	Benoît-Joseph
17	D	Pâques
18	L	L. de Pâques 16
19	M	Emma
20	M	Odette
21	J	Anselme
22	V	Alexandre
23	S	Georges
24	D	Fidèle
25	L	Marc 17
26	M	Alida
27	M	Zita
28	J	Valérie
29	V	Cath. de S.
30	S	Robert

Mai		
1	D	Fête du travail
2	L	Boris 18
3	M	Phil. - Jac.
4	M	Sylvain
5	J	Judith
6	V	Prudence
7	S	Gisèle
8	D	Armistice 1945
9	L	Pacôme 19
10	M	Solange
11	M	Estelle
12	J	Achille
13	V	Rolande
14	S	Matthias
15	D	Denise
16	L	Honoré 20
17	M	Pascal
18	M	Eric
19	J	Yves
20	V	Bernardin
21	S	Constantin
22	D	Emile
23	L	Didier 21
24	M	Donatien
25	M	Sophie
26	J	Ascension
27	V	Augustin
28	S	Germain
29	D	Aymar / Fête des mères
30	L	Ferdinand 22
31	M	Visitation

Juin		
1	M	Justin
2	J	Blandine
3	V	Kévin
4	S	Clotilde
5	D	Pentecôte
6	L	L. de Pentecôte 23
7	M	Gilbert
8	M	Médard
9	J	Diane
10	V	Landry
11	S	Barnabé
12	D	Guy
13	L	Ant. de Padoue 24
14	M	Elisée
15	M	Germaine
16	J	J-F. Régis
17	V	Hervé
18	S	Léonce
19	D	Romuald / Fête des pères
20	L	Silvère 25
21	M	Eté
22	M	Alban
23	J	Audrey
24	V	Jean-Baptiste
25	S	Prosper
26	D	Anthelme
27	L	Fernand 26
28	M	Irénée
29	M	Pierre - Paul
30	J	Martial

🗑️ Horaires des déchèteries

L'accès aux déchèteries est contrôlé. Pensez à vous munir de votre carte ou de votre justificatif de domicile de moins de 6 mois. Les dépôts restent gratuits, sauf pour les professionnels.

FERMETURE DES DÉCHÈTERIES LES 24 ET 31 DÉCEMBRE AINSI QUE TOUS LES JOURS FÉRIÉS

! MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

📍 SAINTE-HONORINE-DU-FAY

Ouverte uniquement pour les communes de :

Amayé-sur-Orne, Avenay, Bougy, La Caine, Maizet, Montigny, Préaux Bocage, Sainte Honorine du Fay, Vacognes-Neully.

📍 BARON-SUR-ODON

Ouverte uniquement pour les communes de :

Baron-sur-Odon, Esquay-notre-Dame, Évrecy, Feuguerolles-Bully, Fontaine-Étoupefour, Gavrus, Grainville-sur-Odon, Maltot, Mondrainville, Vieux.

Horaires d'été	Du 15 mars au 14 octobre	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	9h-12h	14h-18h
MAR	FERME	
MER	9h-12h	14h-18h
JEU	FERME	
VEN	9h-12h	14h-18h
SAM	FERME	

🚫 IMPORTANT

Les bouteilles de gaz et d'hélium sont interdites en déchèterie et **ne doivent pas être déposées dans le bac gris**. La plupart étant consignées, vous pouvez les rapporter dans les lieux de vente ou les revendre sur le marché de l'occasion.



À DEPOSER DANS LE SAC JAUNE



Tous les emballages plastiques



Tous les emballages en verre



Tous les papiers et emballages en carton / Emballages en métal / Bouteilles et flacons en plastique

POUR EN SAVOIR + consignesdetri.fr



À DEPOSER DANS LE BAC GRIS



? Jaune ou gris ? Vous hésitez ? Déposez le déchet dans les ordures ménagères (bac gris).

● BAC GRIS PUCÉ UNIQUEMENT > à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● LE SAC JAUNE (disponible en Mairie) > à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● LE SAC PAPIER DÉCHETS VERTS (vendus en Mairie) > (collecte non destinée aux professionnels) à sortir le jour de collecte avant 10h.

Juillet		
1	V	Thierry
2	S	Martinien
3	D	Thomas
4	L	Florent 27
5	M	Antoine
6	M	Mariette
7	J	Raoul
8	V	Thibault
9	S	Amandine
10	D	Ulrich
11	L	Benoît 28
12	M	Olivier
13	M	Henri, Joël
14	J	Fête Nationale
15	V	Donald
16	S	ND Mt Carmel
17	D	Charlotte
18	L	Frédéric 29
19	M	Arsène
20	M	Marina
21	J	Victor
22	V	Marie-Mad.
23	S	Brigitte
24	D	Christine
25	L	Jacques 30
26	M	Anne, Joachim
27	M	Nathalie
28	J	Samson
29	V	Marthe
30	S	Juliette
31	D	Ignace de L.

Août		
1	L	Alphonse 31
2	M	Julien Eym.
3	M	Lydie
4	J	J.-M. Vianney
5	V	Abel
6	S	Transfiguration
7	D	Gaétan
8	L	Dominique 32
9	M	Amour
10	M	Laurent
11	J	Claire
12	V	Clarisse
13	S	Hippolyte
14	D	Evrard
15	L	Assomption 33
16	M	Armel
17	M	Hyacinthe
18	J	Hélène
19	V	Jean-Eudes
20	S	Bernard
21	D	Christophe
22	L	Fabrice 34
23	M	Rose de Lima
24	M	Barthélémy
25	J	Louis
26	V	Natacha
27	S	Monique
28	D	Augustin
29	L	Sabine 35
30	M	Fiacre
31	M	Aristide

Septembre		
1	J	Gilles
2	V	Ingrid
3	S	Grégoire
4	D	Rosalie
5	L	Raïssa 36
6	M	Bertrand
7	M	Reine
8	J	Nativité
9	V	Alain
10	S	Inès
11	D	Adelphe
12	L	Apollinaire 37
13	M	Aimé
14	M	Cyprien
15	J	Roland
16	V	Edith
17	S	Renaud
18	D	Nadège
19	L	Emilie 38
20	M	Davy
21	M	Matthieu
22	J	Automne
23	V	Constant
24	S	Thècle
25	D	Hermann
26	L	Côme, Damien 39
27	M	Vincent de P.
28	M	Venceslas
29	J	Michel
30	V	Jérôme

🗑️ Horaires des déchèteries

L'accès aux déchèteries est contrôlé. Pensez à vous munir de votre carte ou de votre justificatif de domicile de moins de 6 mois. Les dépôts restent gratuits, sauf pour les professionnels.

FERMETURE DES DÉCHÈTERIES LES 24 ET 31 DÉCEMBRE AINSI QUE TOUS LES JOURS FÉRIÉS

⚠️ MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

📍 SAINTE-HONORINE-DU-FAY

Ouverte uniquement pour les communes de :

Amayé-sur-Orme, Avenay, Bougy, La Caine, Maizet, Montigny, Préaux Bocage, Sainte Honorine du Fay, Vacognes-Neully.

📍 BARON-SUR-ODON

Ouverte uniquement pour les communes de :

Baron-sur-Odon, Esquay-notre-Dame, Évrecy, Feuguerolles-Bully, Fontaine-Étoupefour, Gavrus, Grainville-sur-Odon, Maltot, Mondrainville, Vieux.

Horaires d'été	Du 15 mars au 14 octobre	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN	9h-12h	14h-18h
MAR	FERME	
MER	9h-12h	14h-18h
JEU	FERME	
VEN	9h-12h	14h-18h
SAM	FERME	

🚫 IMPORTANT

Les bouteilles de gaz et d'hélium sont interdites en déchèterie et **ne doivent pas être déposées dans le bac gris**. La plupart étant consignées, vous pouvez les rapporter dans les lieux de vente ou les revendre sur le marché de l'occasion.



Réservez votre composteur

Sur notre site : vallees-orne-odon.fr ou en vous rendant au siège de la Communauté de communes

PENSEZ COMPOSTAGE

Le composteur 400 l ou 800 l. Participation de 30 €

Plutôt que de jeter vos déchets de cuisine et de jardin, recyclez-les dans votre composteur. Vous obtiendrez du compost, un produit 100 % naturel, comparable au terreau, qui servira de fertilisant dans votre jardin.

? Que peut-on mettre dans un composteur ?

- Des déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de riz, pâtes et pain, coquilles d'œufs, filtres et marc de café, sachets de thé.
- Des déchets de jardin : feuilles, fleurs et plantes séchées, tontes de gazon, petits branchages, tailles de haies.

💡 PENSEZ PAILLAGE

Recouvrir le sol du jardin de matières organiques (broyats, feuilles mortes, tontes...) permet de le protéger et d'en préserver l'humidité (moins besoin d'arroser).

● **BAC GRIS PUCÉ UNIQUEMENT**

> à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● **LE SAC JAUNE** (disponible en Mairie)

> à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● **LE SAC PAPIER DÉCHETS VERTS** (vendus en Mairie)

> (collecte non destinée aux professionnels) à sortir le jour de collecte avant 10h.



2022

VOS JOURS DE COLLECTE de déchets

Maltot

Octobre		
1	S	Thér. de l'E.
2	D	Léger
3	L	Gérard ● 40
4	M	Fr. d'Assise
5	M	Fleur
6	J	Bruno ● ●
7	V	Serge
8	S	Pélagie
9	D	Denis
10	L	Ghislain ● 41
11	M	Firmin
12	M	Wilfried
13	J	Géraud ●
14	V	Juste
15	S	Thér. d'Avila
16	D	Edwige
17	L	Baudouin ● 42
18	M	Luc
19	M	René
20	J	Adeline ● ●
21	V	Céline
22	S	Elodie
23	D	Jean de C.
24	L	Florentin ● 43
25	M	Crépin
26	M	Dimitri
27	J	Emeline ●
28	V	Jude
29	S	Narcisse
30	D	Bienvenue 🕒 -1h
31	L	Quentin ● 44

Novembre		
1	M	Toussaint
2	M	Défunts
3	J	Hubert ● ●
4	V	Charles
5	S	Sylvie
6	D	Bertille
7	L	Carine ● 45
8	M	Geoffroy
9	M	Théodore
10	J	Léon ●
11	V	Armist. 1918
12	S	Christian
13	D	Brice
14	L	Sidoine ● 46
15	M	Albert
16	M	Marguerite
17	J	Elisabeth ●
18	V	Aude
19	S	Tanguy
20	D	Edmond
21	L	Prés. de Marie ● 47
22	M	Cécile
23	M	Clément
24	J	Flora
25	V	Catherine
26	S	Delphine
27	D	Sévrin
28	L	Jacq. de la M. ● 48
29	M	Saturnin
30	M	André

Décembre		
1	J	Florence ●
2	V	Viviane
3	S	Fr.-Xavier
4	D	Barbara
5	L	Gérald ● 49
6	M	Nicolas
7	M	Ambroise
8	J	Im. Concept.
9	V	Pierre Fourier
10	S	Romarc
11	D	Daniel
12	L	Jean. F. de C. ● 50
13	M	Lucie
14	M	Odile
15	J	Ninon ●
16	V	Alice
17	S	Gaël
18	D	Gatien
19	L	Urbain ● 51
20	M	Théophile
21	M	Hiver
22	J	Fr.-Xavière
23	V	Armand
24	S	Adèle
25	D	Noël
26	L	Etienne ● 52
27	M	Jean
28	M	Innocents
29	J	David ●
30	V	Roger
31	S	Sylvestre

Janvier 2023		
1	D	Jour de l'an
2	L	Basile ● 01
3	M	Geneviève
4	M	Odilon
5	J	Edouard
6	V	Épiphanie
7	S	Raymond
8	D	Lucien
9	L	Alix ● 02
10	M	Guillaume
11	M	Pauline
12	J	Tatiana ●
13	V	Yvette
14	S	Nina
15	D	Rémi
16	L	Marcel ● 03
17	M	Roseline
18	M	Prisca
19	J	Marius
20	V	Sébastien
21	S	Agnès
22	D	Vincent
23	L	Banard ● 04
24	M	François de Sales
25	M	Conversion de Paul
26	J	Paule ●
27	V	Angèle
28	S	Thomas d'Aquin
29	D	Gildas
30	L	Martine ● 05
31	M	Marcelle



TEXTILE

Dans les bornes de collecte

Tous les textiles, vêtements, linge de maison, chaussures, même usés ou déchirés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

La Communauté de Communes met à votre disposition 11 bornes :

- Maltot : rue de Toumebride
- Fontaine-Etoupefour : stade
- Baron-sur-Odon : mairie, déchèterie
- Sainte-Honorine-du-Fay : déchèterie
- Évrecy : mairie, Intermarché
- Grainville-sur-Odon : terrain de sport
- Feugerolles-Bully : salle des fêtes

Selon leur état, les TLC seront soit réutilisés, recyclés ou valorisés.

! QUI PAYE ? VOUS !



L'ESPACE PUBLIC N'EST PAS UNE POUBELLE !

Amendes jusqu'à 1500 € et saisie du véhicule

● **BAC GRIS PUCÉ UNIQUEMENT**
> à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● **LE SAC JAUNE** (disponible en Mairie)
> à sortir la veille au soir à partir de 19h.

● **LE SAC PAPIER DÉCHETS VERTS** (vendus en Mairie)
> (collecte non destinée aux professionnels) à sortir le jour de collecte avant 10h.